

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 MARS 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	43	43 + 3 pouvoirs

Date de convocation

25 février 2026

L’an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Villotte sur Aire, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, AUBRY Martine, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, ERNST Frédéric, FABRE Hervé, FEVEZ Clément, GEORGE Marie-Cécile, ILIC Jean-Marc, JEANSON LAMBERT Chantal, JOSSELIN Sylvine, KAAG Joseph, KLEIN Dania, KLEIN Françoise, LESCU Raphaël, LINARD Lidwine, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, L’HUIILLIER Gérard, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, PILLEMENT Yves, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, SOLTYSIAK Régis, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BRENEUR Robert, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, LANG Christophe, LECLERC Raymond, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis, PHILIPPOT Céline.**

Représentés : **GARAT Cédric pouvoir donné à AUBRY Martine, GROSS Patrick pouvoir donné à RAMAND Thierry, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, BACHELEZ Eric titulaire de KAAG Joseph, CHAUDRON Alain titulaire de SOLTYSIAK Régis, DEJEAN Sabrina titulaire de PILLEMENT Yves, MACINOT Séverine titulaire de CHARLES Ludovic, MOLITOR Pierre-Louis titulaire de FABRE Hervé, SANGNIER Yannick titulaire de LESCU Raphaël.**

Monsieur ERNST Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Attribution des enveloppes budgétaires aux bibliothèques et aide aux jeunes musiciens
N° de délibération : DE_2026_025

Vu la délibération n°DE_2021_018 du 30 mars 2021 concernant l’adoption du règlement d’attribution des subventions aux associations,

Considérant l’avis favorable de la Commission Cohésion Sociale, Développement Culturel et Vie Associative du 12 février 2026 ;

La Présidente propose au Conseil Communautaire d’ouvrir les crédits suivants au titre de l’exercice 2026 :

ENVELOPPES MAXIMALES D’AIDE 2026		
BIBLIOTHEQUE SEUIL D’ARGONNE	1 500 €	
BIBLIOTHEQUE BEAUSITE	500 €	
BIBLIOTHEQUE VAUBECOURT	1 000 €	
BIBLIOTHEQUE PIERREFITTE-SUR-AIRE	1 500 €	
Enveloppe animations culturelles	3 000 €	Pour les projets communs aux bibliothèques

Aide aux jeunes musiciens	1 000 €	
<i>TOTAL</i>	<i>8 500 €</i>	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- D'attribuer au titre de l'exercice budgétaire 2026 les aides maximales précédemment citées
- De dire que ces montants sont inscrits au budget primitif 2026 du budget principal
- d'autoriser Mme la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2026.03.12 11:01:07 +0100
Ref:10613012-16004208-1-D
Signature numérique
la Présidente